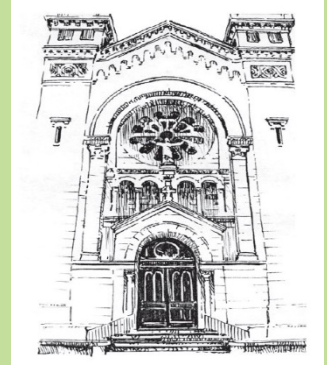




FRATERNITÉ SACERDOTALE

SAINT - PIERRE

DIOCESE DE SAINT-ÉTIENNE



Bulletin de la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre dans le diocèse de Saint-Étienne

N°14 – Janvier 2023

Chers fidèles,

C'est bien malgré moi que je devrai m'absenter de Saint-Etienne pendant plusieurs mois. M'étant cassé le tibia gauche et le talon droit, je suis bien handicapé et dois prendre du temps pour tout remettre en place ; je devrai rester trois mois en chaise roulante et suivre ensuite une rééducation pendant deux ou trois mois. Bref, je ne peux pas dire exactement quand je reviendrai, ça ne sera pas de sitôt.

Je serai en convalescence à l'école de la Croix des Vents (55 rue d'Argentré 61500 Sées) ; ce pensionnat est adapté pour recevoir des handicapés et la communauté de prêtres est assez nombreuse pour m'accueillir.

Je suis bien navré de ne pas pouvoir être parmi vous pour les fêtes de Noël, partager le repas de la sainte Famille et vous accompagner au quotidien dans la voie du salut qui mène au Christ.

Abbé Roch Perrel

Actes de catholicité

Ont été régénérés par l'eau du baptême :

- Gabriel Furminieux le 17 décembre 2022.

Se sont unis par les liens sacrés du mariage :

- Monsieur Moïse Dedinger et Madame Vanessa Hinderchied, le 17 décembre 2022.

Annonces mensuelles

- ❖ **Du 26 au 31 décembre 2022, absence de l'abbé Marchand, il n'y aura pas de messe pendant cette semaine à la chapelle.**
- ❖ **Lundi 26 décembre** : 9h00 messe basse
- ❖ **Samedi 31 décembre** : 18h00 – 19h00 adoration et chant de te Deum en action de grâce pour l'année écoulée.
- ❖ **Mercredi 4 janvier** : ouvroir à 15h00 à la sacristie.
- ❖ **Vendredi 6 janvier** : 18h30 messe chantée de l'Épiphanie.
- ❖ **Vendredi 6 janvier** : 1^{er} vendredi du mois. Adoration du Très Saint Sacrement de 19h00 à 20h00.
- ❖ **Samedi 7 janvier** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Samedi 7 janvier** : 1^{er} samedi du mois, dévotion au Cœur Immaculé de Marie, messes à 11h suivie de l'adoration avec méditation silencieuse du chapelet jusqu'à 12h30.
- ❖ **Dimanche 8 janvier** : 12h30 – 16h30 repas de la Ste famille (inscription page 3)
- ❖ **Jeudi 12 janvier** : cours de catéchisme pour adultes débutants de 20h30 à 21h30.
- ❖ **Samedi 14 janvier** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Samedi 21 janvier** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Samedi 21 janvier** : 11h00 messe de requiem pour le roi Louis XVI.
- ❖ **Samedi 21 janvier** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Dimanche 22 janvier** : quête mensuelle pour le chauffage.
- ❖ **Dimanche 22 janvier** : 14h00 – 16h00, groupe Notre Dame de Cana.
- ❖ **Jeudi 26 janvier** : cours de catéchisme pour adultes débutants de 20h30 à 21h30.
- ❖ **Samedi 29 janvier** : 9h30 – 10h30 catéchisme pour enfants.
- ❖ **Samedi 29 janvier** : de 17h00 à 18h00 catéchisme du groupe St Patrick.



Repas annuel de la communauté de la Maison Saint-Bernard

A l'occasion des fêtes de l'Épiphanie et de la Sainte-Famille, les fidèles et amis de la *Maison Saint-Bernard* sont tous cordialement invités à participer aux réjouissances de notre communauté pour tirer les rois... et remercier notre doux Sauveur !

- **Quand ? : le dimanche 8 janvier 2023**

- **Où ? : à la salle Clément Myionnet (à 100 m de la chapelle)**
 - ⊗ 1, rue du Révérend Père H. Avril / 42 000 Saint-Etienne

- **Programme : de 12h30 à 16h30**
 - ⊗ 10h30 : Messe chantée à la chapelle St-Bernard
 - ⊗ 12h30 : Apéritif & retrouvailles
 - ⊗ 13h00 : Repas de la "*Sainte-Famille*"
 - ⊗ 14h30 : Galettes des Rois & café
 - ⊗ 18h00 : Vêpres

- **Participation aux frais : location de la salle & repas**
 - ⊗ 10€ / adultes (+ de 15 ans)
 - ⊗ 3€ / enfants (+ de 3 ans)
 - ⊗ **Gratuit** / bébés (- de 3 ans)

- **Réservation : Merci de réserver votre ou vos places...**
 - ⊗ En envoyant votre réponse au 9, rue Buisson / 42 000 St Etienne
 - ⊗ En remettant le coupon dûment rempli à l'un des prêtres de la FSSP

✂✂✂.....

Moi,..... (NOM + Prénom),

⊗ Je réserve x places pour le repas de la "*Sainte-Famille*"

⊗ Et je règle les repas suivants : ... (*adultes + de 15 ans*) x 10€ ... (*enfants + de 3 ans*)
x 3€ = soit la somme de € **A remettre avant le 1 janvier 2023**



Attention : modification des horaires

À la chapelle Saint Bernard

(9 rue Buisson 42000 Saint-Étienne)

Messes de semaine :

- **11h** : Le samedi.
- **18h30** : Du lundi au vendredi.

Messes dominicales :

- **10h30** : Messe chantée.
- **19h** : Messe basse.

Adoration :

- **17h30 – 18h30** : tous les jeudis.

Confessions :

- Tous les dimanches avant la messe à partir de 10h.
- Du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.
- Samedi de 12h à 12h30.

À l'église Saint-Jean-Baptiste

(Rue de l'Église 42520 Bessey)

Messe dominicale :

- **8h30** : tous les dimanches et jours d'obligations.

À l'église Saint-Pierre

(Rue Saint-Pierre 42600 Montbrison)

Messe dominicale :

- **11h** : le 3^e dimanche du mois.

Honoraires de messes : 18 € (neuvaine : 180 € - trentain : 595 €). Veuillez mettre votre honoraire dans une enveloppe, chèque **à l'ordre du célébrant**, en inscrivant clairement l'intention, et en indiquant s'il s'agit d'un vivant ou d'un défunt le cas échéant.

Ordo liturgique du mois de janvier 2022

Dimanche 1 janvier, Octave de la Nativité - 1^e classe (Blanc)

Lundi 2 janvier, fête du Saint Nom de Jésus - 2^e classe (Blanc)

Mardi 3 janvier, Sainte Geneviève, *vierge* (Blanc)

Mercredi 4 janvier, de la Férie (Blanc)

Jeudi 5 janvier, de la Férie (Blanc)

Vendredi 6 janvier, Épiphanie de Notre Seigneur Jésus Christ - 1^{ère} classe (Blanc)

Samedi 7 janvier, de la Ste Vierge au samedi (Blanc)

Dimanche 8 janvier, fête de la Ste Famille et solennité de l'Épiphanie- 2^e classe (Blanc)

Lundi 9 janvier, de la Férie (Blanc)

Mardi 10 janvier, de la Férie (Blanc)

Mercredi 11 janvier, de la Férie (Blanc)

Jeudi 12 janvier, de la Férie (Blanc)

Vendredi 13 janvier, commémoration du Baptême de Notre Seigneur (Blanc)

Samedi 14 janvier, Saint Hilaire, *évêque, confesseur et docteur* (Blanc)

Dimanche 15 janvier, 2^e dimanche après l'Épiphanie- 2^e classe (Vert)

Lundi 16 janvier, Saint Marcel 1^{er}, *pape et martyr*, (Rouge)

Mardi 17 janvier, Saint Antoine, *abbé* (Blanc)

Mercredi 18 janvier, de la Férie (Vert)

Jeudi 19 janvier, de la Férie (Vert)

Vendredi 20 janvier, St Fabien, *pape et martyr* et St Sébastien, *martyr* (Rouge)

Samedi 21 janvier, Ste Agnès, *Vierge et martyre* (Rouge)

Dimanche 22 janvier, 3^e dimanche après l'Épiphanie- 2^e classe (Vert)

Lundi 22 janvier, Saint Raymond de Pegnafort, *confesseur*, (Blanc)

Mardi 24 janvier, Saint Timothée, *évêque et martyr*, (Rouge)

Mercredi 25 janvier, Conversion de Saint Paul (Blanc)

Jeudi 26 janvier, Saint Polycarpe, *évêque et martyr* (Rouge)

Vendredi 27 janvier, Saint Jean Chrysostome, *évêque, confesseur et docteur* (Blanc)

Samedi 28 janvier, Saint Pierre Nolasque, *confesseur* (Blanc)

Dimanche 29 janvier, 4^e dimanche après l'Épiphanie - 2^e classe (Vert)

Lundi 30 janvier, Sainte Martine, *vierge et martyre*, (Rouge)

Mardi 31 janvier, Saint Jean Bosco, *confesseur*, (Blanc)

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Saint-Étienne

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Église : « *les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Église, chacun selon ses possibilités.* (CEC, n°2043)

Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur : <https://dons.fssp.fr/saint-etienne> :

Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour un don ou un virement régulier à la FSSP Saint Étienne, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

je fais un don ponctuel

- ✓ Je libelle mon chèque à l'ordre de **FSSP St Etienne**
- ✓ Je le dépose à la maison natale de Saint Bernard lors de la quête ou je l'envoie à l'adresse suivante : **FSSP-St Étienne /Chapelle Saint Bernard/9 rue Buisson/42000 Saint-Étienne**

je répartis mon effort sur l'année et fais un don régulier par virement automatique

ORDRE DE VIREMENT

À retourner à votre banque, accompagner d'un RIB

Je soussigné(e) (nom et prénom)

Titulaire du compte :.....vous demande de bien vouloir

virer, le.....de chaque mois, la somme de€

À compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus)

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : FSSP St Etienne – 10 rue Étienne Dolet 42000 Saint-Étienne

CL Bourges BP (07739)

Banque : 30002 Guichet : 03758 – COMPTE : 0000079121K – Clé RIB : 76

IBAN : FR17 3000 2037 5800 0007 9121 K76

BIC : CRLYFRPP

Date et Signature :

Partie à retourner à la Fraternité Saint-Pierre

9 rue Buisson 42000 Saint-Étienne

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

Mr, Mme , Mlle, (Nom et Prénom) :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél. :

Courriel :@.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de€